

Bulletin d'inscription à retourner jusqu'au **27 juin 2020** à Ecole de Musique du Pays-d'Enhaut, Case postale 72, 1660 Château-d'Oex, boris.fringeli@gmail.com

Je soussigné-e Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 NP et localité :
 Téléphone(s) :
 E-mail :

déclare inscrire Nom :
mon fils / ma fille Prénom :
 (souligner ce qui convient) Date de naissance :

Cours choisi(s) : cocher la ou les cases qui vous intéressent

- | | | | |
|--|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> flûte à bec | <input type="checkbox"/> cornet-trompette | <input type="checkbox"/> guitare basse | <input type="checkbox"/> chant classique |
| <input type="checkbox"/> flûte de bambou | <input type="checkbox"/> cor des alpes | <input type="checkbox"/> piano | <input type="checkbox"/> chant (variété) |
| <input type="checkbox"/> flûte traversière | <input type="checkbox"/> alto-euphonium | <input type="checkbox"/> violon classique | <input type="checkbox"/> batterie |
| <input type="checkbox"/> clarinette | <input type="checkbox"/> guitare | <input type="checkbox"/> violon Suzuki >4 ans | <input type="checkbox"/> percussion |
| <input type="checkbox"/> saxophone | <input type="checkbox"/> guitare électrique | <input type="checkbox"/> violoncelle. | <input type="checkbox"/> xylophone |

autre instrument :
 une classe est ouverte à partir de 4 élèves minimum

Cours collectifs :

- improvisation en groupe (dès 12 ans) flûte de bambou (dès 2H)
 violon Suzuki (lien avec cours individuel)

Lieu et date : **Signature :**

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des tarifs et du règlement en vigueur. Le règlement de l'école se trouve sur www.empaysdenhaut.ch. Les cours commencent le 31.08.2020.

✂ ✂ ✂ à découper svp ✂ ✂ ✂

Tarifs valables dès le 01.02.2015 (prix par semestre)

	Enfant	Adulte
Cours individuels :		
Leçons de 30 minutes	605.--*	770.--
Leçons de 45 minutes	907.50*	1'155.--
Leçons de 60 minutes	1'210.--*	1'540.--
Cours collectifs :		
Flûte de bambou (60 minutes)	454.--*	---
Improvisation en groupe (45')	340.50*	433.--
Impro, combinée avec l'instrument (min. 30')	151.--*	192.50

Pour les cours individuels, le coût de l'écolage semestriel est basé sur 18 leçons de 30 minutes. Le montant à payer est calculé en fonction du minutage réellement effectué. Le tarif « enfant » est appliqué aux habitants du Pays-d'Enhaut jusqu'à l'année de leurs 20 ans, voire 25 ans en cas de formation ; pour les enfants et jeunes de Haut-Intyamont, le tarif « enfant » prévaut jusqu'à l'année de leurs 18 ans. Dans tous les autres cas, le tarif « adulte » est appliqué.

Réduction de l'écolage pour plusieurs inscriptions dans la même famille (la combinaison « instrument + improvisation en groupe » comptant pour une inscription) :

- Pour 2 inscriptions de la même famille : 10%
 Pour 3 inscriptions de la même famille : 15%
 Pour 4 inscriptions de la même famille : 20%

*27.27% de subvention communale directe sont à déduire du tarif enfant.